



**FICHE « RETOUR SUR LE PROJET LIE A LA DOTATION D'ACTION
PARLEMENTAIRE »**

Dotation d'action parlementaire de Corinne BOUCHOUX

Sénatrice de Maine et Loire

*Cette fiche doit être complétée et envoyée à la permanence parlementaire au plus tard deux ans
après le versement de la subvention.*

Nom de l'association :

Intitulé du projet :

Mois et année de versement de la subvention :

Ministère ayant versé la subvention :

Description du projet en quelques lignes : date, tenue du projet, objectif... (en quelques lignes)

Pièce justificative : Joindre une photographie représentant le projet

*Merci de retourner cette feuille bilan à la permanence parlementaire de Corinne BOUCHOUX, 19 rue
Chateaugontier 49100 ANGERS ou par mail : h.bieri@clb.senat.fr*